Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada

Renforcement des capacités en recherche autochtone

POSER LES FONDATIONS – Rapport d'étape **2020-2021**

Illustration **Donald Chrétien**

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre de l'Industrie, 2022

Nº de cat. CR1-20F-PDF
ISSN : ISSN 2564-4823

Il faut une base solide pour soutenir la croissance à long terme. Depuis 2019, l'initiative *Renforcement des capacités en recherche autochtone* jette les bases de l'application du tout premier plan stratégique interorganismes du Canada axé sur la recherche et la formation en recherche autochtone.

En persévérant malgré les défis de la pandémie de COVID-19 – qui a eu un impact profond sur les communautés autochtones et la communauté de recherche du Canada – les organismes fédéraux de financement de la recherche ont ensemble construit les structures nécessaires pour produire un changement réel et durable.

Ces efforts se sont déroulés dans le respect et la collaboration, conformément à l'esprit de la stratégie-même. Ils sont ancrés dans le codéveloppement avec des partenaires autochtones, tirant parti de nouvelles relations significatives et de nouveaux travaux de recherche qui répondent aux priorités de la communauté. Ce rapport présente les points saillants des progrès réalisés à ce jour et prépare le terrain pour l'avenir.

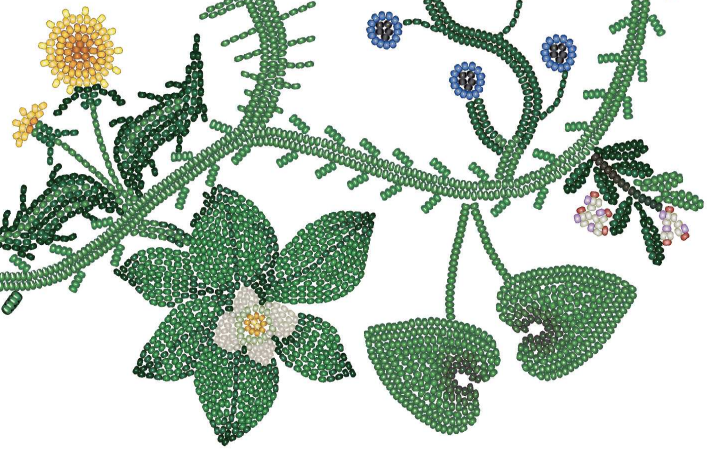

Table des matières

iii Énoncé de positionnement

1 Comment l'initiative a-t-elle vu jour?

2 Remerciements

3 Message des organismes de financement de la recherche

4 Message du directeur

5 **Leadership**
Créer un environnement culturellement sécuritaire pour la recherche autochtone

6 **Engagement**
Solidifier les liens avec les communautés autochtones

7 **Coopération**
Collaborer pour créer un système de recherche plus accessible et harmonisé

8 **Activités réalisées à ce jour**
Groupe de travail interorganismes sur les occasions de financement autochtones

9 Groupe de travail interorganismes sur les barrières administratives à la recherche autochtone

10 Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone

11 Regard tourné vers l'avenir

12 Renforcement des capacités en recherche autochtone : structure de gouvernance

Comment l'initiative a-t-elle vu jour?

Dans son rapport de 2015 intitulé *Honouring the Truth, Reconciling for the Future,* la Commission de vérité et réconciliation du Canada a souligné le rôle important de la recherche pour faire avancer la réconciliation.

Deux ans plus tard, le Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC) a été créé pour accroître la coopération et l'harmonisation entre les trois organismes de financement de la recherche du Canada – les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) – et le Conseil national de recherches du Canada, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), la conseillère scientifique en chef du Canada et les sous-ministres d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et de Santé Canada.

Parmi ses priorités, le CCRC a cherché à élaborer conjointement avec les communautés autochtones un nouveau modèle interdisciplinaire de recherche et de formation en recherche. Dans le Budget 2018, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 3,8 millions de dollars au CRSH pour appuyer cet effort, ce qui a donné lieu à l'élaboration d'un plan stratégique intitulé *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada 2019-2022*, qui définit de nouvelles façons pour que la recherche soit exécutée « par et avec » les communautés autochtones et qui propose des moyens de renforcer les capacités de recherche au sein de ces communautés.

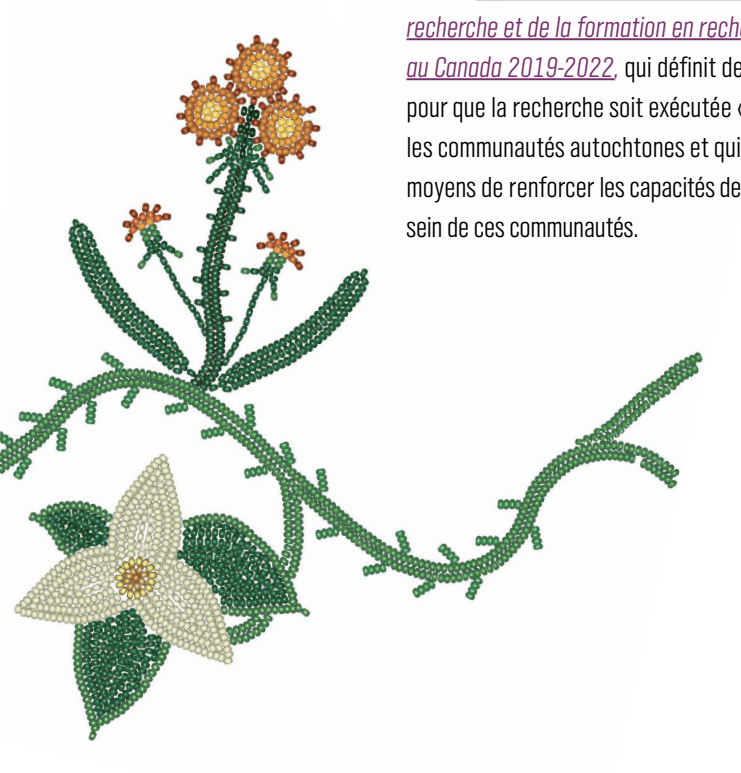

Le processus de planification a compté 14 événements d'engagement régionaux ainsi qu'un dialogue national tenu en mars 2019, lequel a rassemblé 300 titulaires de subvention Connexion – Capacité de recherche autochtone et réconciliation ainsi que des membres des communautés autochtones et des personnes représentant les organismes subventionnaires afin d'explorer les priorités et les thèmes émergents en ce qui a trait à la recherche autochtone.

L'initiative *Renforcement des capacités en recherche autochtone* est un effort de collaboration interorganismes visant à mettre en œuvre le plan stratégique de même que ses quatre orientations stratégiques :

1. établir des relations avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis
2. appuyer les priorités de recherche des collectivités autochtones
3. créer une meilleure accessibilité aux subventions de recherche
4. promouvoir le leadership, l'autodétermination et le renforcement des capacités autochtones en recherche

Ce travail est réalisé en phase avec un ensemble de principes essentiels, notamment l'engagement envers l'autodétermination des Autochtones, la décolonisation de la recherche, la responsabilisation ainsi que l'accès et le soutien équitables offerts au corps étudiant et à la communauté de recherche autochtones.

Remerciements

Le siège social des organismes de financement de la recherche du Canada se trouve à Ottawa, sur le territoire traditionnel des Algonquins. De ce fait, les organismes subventionnaires rendent hommage au peuple algonquin, gardien traditionnel de cette terre, et reconnaissent le lien de longue date l'unissant à ce territoire qui demeure non cédé. Ils respectent également les peuples autochtones – Premières Nations, Inuit et Métis – de tout le pays, de même que les gardiennes et gardiens du savoir traditionnel de tout âge et les braves dirigeantes et dirigeants des communautés autochtones d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Il ne serait pas possible de mener les travaux lancés dans le cadre de l'initiative *Renforcement des capacités en recherche autochtone* sans l'expertise, les connaissances, la contribution et le soutien d'un grand nombre de chercheures et chercheurs et partenaires autochtones. Les organismes subventionnaires tiennent particulièrement à souligner leur collaboration avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation dans le but de faire avancer l'appel à l'action 65 exposé dans le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Cet appel a été l'élément déclencheur du processus d'engagement qui a mené à l'élaboration conjointe du plan stratégique intitulé *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada.*

Message des organismes de financement de la recherche

Alors que le Canada poursuit son cheminement vers la réconciliation, nous restons déterminés à faire notre part pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Cela inclut le soutien de la recherche menée « par et avec » les peuples autochtones dans le but de faire avancer les priorités des communautés de tout le pays. Nous savons qu'il reste beaucoup de travail à faire, mais nous sommes reconnaissants d'avoir eu l'occasion de diriger, au nom des IRSC, du CRSNG, du CRSH et de la FCI, la mise en œuvre du plan stratégique intitulé *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada.*

Plus qu'un simple rapport d'étape, le présent document représente la réitération de notre engagement envers ce plan stratégique et ses objectifs. De concert avec nos partenaires, nous poursuivrons nos efforts en vue de concrétiser les principes et les orientations du plan stratégique, d'engager un dialogue ouvert et transparent et de défendre le leadership autochtone en recherche.

Malgré les défis que la pandémie de COVID-19 a posés en 2020-2021 pour les communautés autochtones et le milieu canadien de la recherche ainsi que les retards qu'elle a entraînés, nous sommes heureux de faire état des importantes mesures qui ont été prises pour jeter les bases de la mise en œuvre du plan stratégique. Nous sommes impatients d'en tirer parti au cours des prochaines années, au fur et à mesure que la pandémie se résorbera et que des occasions se représenteront. Nous sommes également impatients de nous engager en personne avec les communautés et les organismes de recherche autochtones.

En soi, la publication du plan stratégique a été un événement d'une grande importance qui n'a été possible que grâce au partage, par les Premières Nations, les Inuit et les Métis, d'histoires, d'expertises, d'expériences vécues et de visions concernant la recherche et la formation en recherche autochtone. Nous remercions celles et ceux qui ont participé à nos 14 événements d'engagement partout au pays, ainsi que les 116 chercheures et chercheurs et équipes de recherche qui ont répondu à l'appel spécial du CRSH pour l'attribution de subventions Connexion – Capacité de recherche autochtone et réconciliation. Ensemble, elles et ils ont contribué à l'élaboration du plan stratégique (consulter l'annexe 3 du plan stratégique pour connaître la liste des titulaires de subvention).

Comme vous le lirez dans le présent rapport, l'un des éléments particulièrement importants des fondations posées l'an dernier a été la formation du Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone – un groupe composé exclusivement de chercheures et chercheurs autochtones recrutés dans le cadre d'un processus qui a depuis servi de modèle pour la mise en place de l'un des principaux mécanismes du plan stratégique : le Cercle de leadership autochtone en recherche.

À l'avenir, nous continuerons à diriger les efforts de mise en œuvre avec nos partenaires afin de renforcer le milieu de recherche du Canada et de faire progresser ces objectifs cruciaux en faveur de la réconciliation.

Alejandro Adem, président du CRSNG
Ted Hewitt, président du CRSH
Michael Strong, président des IRSC

Message du directeur

Selon le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, « les avantages de la recherche vont au-delà de la résolution des séquelles des pensionnats autochtones. La recherche portant sur le processus de réconciliation peut éclairer la façon dont la société canadienne peut atténuer les conflits interculturels, renforcer la confiance civique et développer la capacité sociale et les compétences pratiques pour une réconciliation à long terme » [traduction libre]. Au cours de la dernière année, notre pays a été témoin de l'impact et du pouvoir de la recherche menée par les communautés autochtones. Voilà pourquoi notre engagement à appuyer la recherche menée « par et avec » les communautés autochtones demeure inébranlable.

Le plan stratégique est profondément ancré dans les perspectives des communautés autochtones, et sa mise en œuvre sera réalisée en bâtissant une communauté qui lui est propre. En réunissant des universitaires, des dirigeantes et dirigeants communautaires, des aînées et aînés et des jeunes, chaque étape de la mise en œuvre du plan sera guidée par un groupe reflétant la diversité des compétences et des connaissances autochtones.

Bâtir cette communauté sera un processus graduel, ce qui explique pourquoi l'année dernière a été consacrée à la mise en place des cadres et des plateformes permettant à ces divers groupes de se réunir. Bien que la pandémie de COVID-19 ait incontestablement ralenti la progression de l'initiative *Renforcement des capacités en recherche autochtone* en 2020-2021, un important travail de fond a été réalisé, notamment pour former les groupes de travail et les cadres de gouvernance nécessaires à la bonne mise en œuvre de la stratégie de recherche et de formation en recherche autochtone.

Au cours de l'année à venir, le lancement du Cercle de leadership autochtone en recherche constituera la prochaine étape clé. Il s'agit là d'un groupe qui veillera à ce que toutes les activités futures entreprises dans le cadre de l'initiative soient éclairées par des perspectives autochtones. Toutefois, ce cercle est plus qu'un organe consultatif : ses membres guideront le processus de mise en œuvre du plan stratégique et y participeront activement.

Bien que le plan stratégique ait été intitulé *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada 2019-2022* – ce qui sous-entend qu'il prendra fin en 2022 –, il représente en fait un effort de mise en œuvre à long terme et nécessitera un engagement continu auprès de divers groupes pour assurer une approche fondée sur les distinctions. Ce plan stratégique est, à bien des égards, un document évolutif. Au fur et à mesure que les groupes de travail accéléreront leurs activités et que nos relations avec les peuples autochtones et les communautés de recherche autochtone s'approfondiront, nous élaborerons un modèle logique et définirons des moyens de mesurer de façon rigoureuse les progrès réalisés tout au long de ce parcours.

Nico Paul, directeur, Stratégie autochtone, CRSH

Leadership

Créer un environnement culturellement sécuritaire pour la recherche autochtone

Nous avons une voix et une responsabilité pour commencer à façonner des politiques et des processus qui reconnaissent les forces de nos langues, de nos cultures et de nos modes de vie dans le monde.

Kimberly Fairman, présidente, Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone

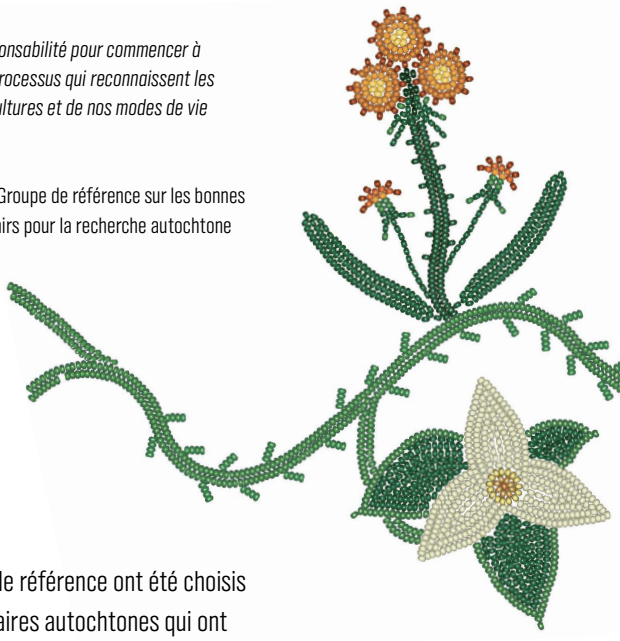

L'évaluation par les pairs est une pratique universitaire occidentale de longue date qui est profondément ancrée dans les processus d'attribution des subventions de recherche. Pour que les communautés, les organismes et les chercheures et chercheurs autochtones puissent faire partie du milieu de recherche du Canada, les processus d'évaluation doivent être éthiques, pertinents et culturellement appropriés. Mis sur pied l'année dernière et composé de chercheures et chercheurs des Premières Nations et de chercheures et chercheurs inuit et métis, le Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone contribuera à guider cette transformation.

Représentant des jeunes, des gardiennes et gardiens du savoir et des universitaires à divers stades de leur carrière et rassemblant des perspectives du Nord, des villes et des communautés, le Groupe de référence apporte une profonde compréhension des systèmes de savoirs autochtones et des difficultés que l'évaluation par les pairs pose pour les équipes de recherche autochtones. Comptant autant de femmes que d'hommes, ce groupe a élaboré un mandat et, à l'avenir, il examinera des modèles et élaborera des principes directeurs pour aider à harmoniser l'évaluation de la recherche autochtone dans les trois organismes fédéraux de financement de la recherche.

Les membres du Groupe de référence ont été choisis par un comité d'universitaires autochtones qui ont plaidé en faveur d'un organe aussi large et inclusif que possible. En bout de ligne, le comité a nommé 18 membres. Dans le cadre du processus de mise en candidature, les personnes intéressées ont expliqué en quoi le fait d'être membre du Groupe de référence profiterait non seulement à elles-mêmes mais aussi à leur communauté, leur organisme et leur établissement.

> « Les 18 membres du Groupe de référence représentent des expériences, des points de vue et des cultures autochtones variés.

L'appel à manifestation d'intérêt et le processus de sélection des membres du Groupe de référence ont fourni un modèle efficace et reproductible qui a ensuite été utilisé pour recruter les membres du Cercle de leadership autochtone en recherche. Cet exercice s'est achevé juste avant la fin de l'exercice 2020-2021, et la composition du Cercle de leadership sera annoncée au début de 2022. Le Cercle de leadership autochtone en recherche fournira d'importants conseils sur la mise en œuvre globale du plan stratégique, y compris les recommandations du Groupe de référence.

Engagement
Solidifier les liens avec les communautés autochtones

La recherche communautaire menée « par et pour » les peuples autochtones est essentielle à l'autodétermination. Au First Nations Technical Institute, nous apprécions les occasions que nous avons eues d'établir des relations avec le personnel des trois organismes subventionnaires. Nous croyons que cela mènera à un processus d'évaluation par les pairs et à des programmes de financement plus appropriés sur le plan culturel, ce qui profitera, en fin de compte, à nos apprenantes et apprenants ainsi qu'à leurs communautés. Nous sommes impatients de poursuivre notre engagement.

Keith Williams, directeur, Recherche et Innovation sociale, First Nations Technical Institute

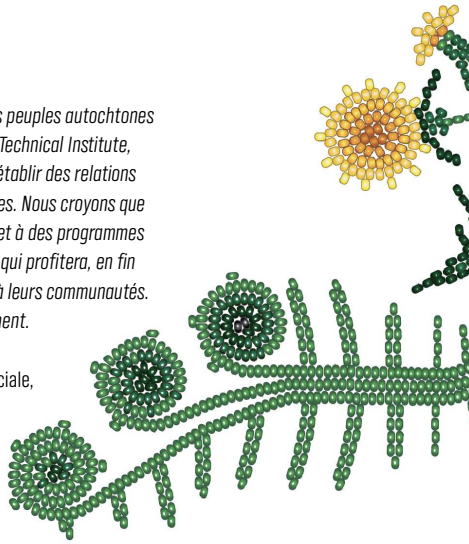

L'engagement soutenu est essentiel pour établir des relations significatives, de confiance et mutuellement bénéfiques. Cependant, cela a été un défi en 2020-2021, car les impacts de la pandémie de COVID-19 ont été disproportionnés pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis, et les rencontres en personne n'étaient pas possibles. Heureusement, le processus d'engagement qui a donné lieu à la stratégie de recherche autochtone a permis de nouer des liens importants qui ont pu être mis à profit pendant l'année de pandémie et seront poursuivis à l'avenir.

Malgré ces difficultés, le personnel des organismes subventionnaires a continué de collaborer activement avec les partenaires et les organismes autochtones qui étaient en mesure de se réunir virtuellement, notamment les organismes sans but lucratif et les établissements d'enseignement postsecondaire. Lorsque cela était possible, les aînées et aînés autochtones ont été invités à ouvrir les réunions virtuelles et à y assister. Les conférences et les symposiums en ligne ont fourni d'autres occasions de se rencontrer et d'échanger sur les nouvelles façons d'appuyer la recherche menée « par et avec » les communautés autochtones, comme le Cercle autochtone virtuel mondial sur la science ouverte et la décolonisation des savoirs, mis sur pied par l'UNESCO en novembre 2020.

En juin 2018, 116 subventions Connexion du CRSH ont été attribuées dans le cadre d'un appel spécial visant à appuyer la recherche autochtone et la réconciliation. Cela a produit des taux de réussite élevés de la part des organismes autochtones et permis aux communautés d'établir leurs propres programmes de recherche.

Fort de ce succès, le Groupe de travail interorganismes sur les barrières administratives à la recherche autochtone a rencontré, à l'hiver 2021, plusieurs organismes sans but lucratif pour obtenir de la rétroaction sur leurs expériences dans la présentation de demandes d'admissibilité et d'administration de fonds de recherche. Les leçons tirées de ces rencontres serviront à élaborer de nouveaux outils pilotes ainsi qu'à améliorer et à simplifier les processus futurs.

> « Les organismes subventionnaires ont saisi les occasions qui se sont présentées pendant la pandémie pour s'engager virtuellement avec les peuples autochtones, notamment lors de conférences en ligne telles que l'International Indigenous Research Symposium.

Ces types de contributions et d'interactions continueront d'être essentiels au succès de l'initiative *Renforcement des capacités en recherche autochtone* – renforçant ainsi l'engagement des organismes fédéraux de financement de la recherche à élaborer des solutions avec les peuples autochtones et à renforcer le leadership autochtone en matière de recherche. La perspective de rencontres en personne redevenant petit à petit possible, l'engagement pourra reprendre, ce qui aidera à guider les dernières étapes de la mise en œuvre du plan stratégique.

Coopération

Collaborer pour créer un système de recherche plus accessible et harmonisé

Issu des activités d'engagement menées auprès de partenaires autochtones, le plan stratégique comprend un mécanisme visant à simplifier et à harmoniser les processus au sein des trois organismes fédéraux de financement de la recherche. Au cours de la dernière année, le fait d'avoir mis en place une structure de gouvernance interorganismes et d'avoir déterminé les ressources à dédier à l'appui du plan stratégique a permis au CRSH, au CRSNG, aux IRSC et à la FCI de renouveler leur engagement envers le plan stratégique et de collaborer plus efficacement à l'élaboration de politiques de financement de la recherche cohérentes et simplifiées dans le but d'éliminer les obstacles systémiques à l'accès au financement de la recherche pour les peuples autochtones.

Des représentantes et représentants des organismes subventionnaires et de la FCI se sont réunis tout au long de l'exercice 2020-2021 pour coordonner la mise en œuvre de la stratégie de recherche et de formation en recherche autochtone dans l'ensemble des programmes et des politiques actuels. Elles et ils ont convenu de mettre en commun les ressources, d'harmoniser les approches et de travailler davantage en collaboration pour réaliser cette stratégie. Ainsi, malgré les contraintes imposées aux ressources par la pandémie de COVID-19, les organismes subventionnaires et la FCI ont maintenu leurs efforts pour faire avancer le travail sur des questions telles que la réduction des fardeaux administratifs pour les candidates et candidats autochtones, la révision des processus d'évaluation du mérite, l'élimination des obstacles systémiques et plus encore. Le Comité interorganismes sur la recherche autochtone et la réconciliation a été créé pour solidifier cette collaboration. Il est tenu de rendre compte de la mise en œuvre du plan stratégique aux organismes subventionnaires et au Cercle de leadership autochtone en recherche. Son secrétariat est géré par la nouvelle Division de la stratégie autochtone du CRSH.

Le Comité interorganismes sur la recherche autochtone et la réconciliation a cherché activement des occasions d'intégrer les perspectives autochtones dans les conversations tenues au sein des organismes subventionnaires et de faciliter les échanges culturels, par exemple en invitant le personnel à partager ses points de vue et ses coutumes et à mener les réunions d'une manière pertinente et appropriée sur le plan culturel. En réunissant les organismes subventionnaires, il vise à faire connaître les activités menées au sein de chacun d'eux qui complètent et soutiennent les objectifs du plan stratégique.

Travaillant dans un esprit de coopération, de partenariat, de respect et de reconnaissance des droits des Autochtones, le Comité interorganismes sur la recherche autochtone et la réconciliation fournira une plateforme permanente aux organismes de financement de la recherche où mettre en commun les ressources, faire du remue-méninges et créer des occasions d'apprentissage conjointes. Il coordonnera les efforts de tous les groupes de travail formés dans le cadre de l'initiative *Renforcement des capacités en recherche autochtone* et veillera à ce que le Cercle de leadership autochtone en recherche dispose de l'information dont il a besoin pour superviser la mise en œuvre de l'initiative et conseiller les personnes à la présidence des organismes subventionnaires et de la FCI. Il recevra également des conseils du Cercle de leadership autochtone en recherche.

« Les nouvelles structures de gouvernance amélioreront la coordination entre les organismes subventionnaires et renforceront leur responsabilité envers les peuples autochtones, un principe clé du plan stratégique. Le Comité interorganismes sur la recherche autochtone et la réconciliation rendra compte des progrès accomplis et suivra les conseils du Cercle de leadership autochtone en recherche.

Activités réalisées à ce jour

Au cœur des travaux réalisés cette année se trouve la création de trois groupes chargés d'aborder des priorités et des aspects spécifiques du plan stratégique axé sur la recherche autochtone. En 2020-2021, chacun de ces groupes a jeté les bases du soutien au progrès en cours.

Groupe de travail interorganismes sur les occasions de financement autochtones

Pour créer des occasions significatives pour la recherche autochtone, il faut d'abord s'assurer que le financement est accessible et pertinent pour les communautés, les chercheures et chercheurs et les organismes autochtones. En plus de mettre des fonds à leur disposition, il est essentiel d'offrir des programmes et des mécanismes adaptés aux besoins, aux priorités et aux systèmes de connaissances des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

Le Groupe de travail interorganismes sur les occasions de financement autochtones a été créé en 2020-2021 avec pour mandat d'analyser les occasions de financement actuelles des trois organismes subventionnaires, d'y proposer des améliorations et d'éclairer l'élaboration de futurs programmes de recherche à l'appui de la réconciliation. Dans un premier temps, le Groupe a commencé à acquérir des connaissances de base sur l'état actuel du financement de la recherche autochtone au Canada en analysant les données disponibles et en produisant une analyse de l'environnement et des lacunes.

L'analyse de l'environnement et des lacunes a permis d'obtenir des informations préliminaires sur l'admissibilité, les objectifs de financement, les formulaires et les processus, la sélection et l'évaluation ainsi que l'annonce des résultats. Parmi les recommandations formulées, citons l'élargissement de l'admissibilité offerte aux collèges et organismes autochtones et non autochtones, la création d'occasions de financement fondées sur les perspectives et les priorités autochtones et la mise en place de multiples voies pour présenter des demandes. Le Groupe de travail a également recommandé la révision des directives de financement en fonction des concepts des connaissances autochtones et a fait de la propriété des données une priorité.

Les conclusions du Groupe de travail seront partagées, au cours des prochains mois, avec les partenaires et les équipes de recherche autochtones, qui les valideront. En outre, la collecte et l'évaluation des données se poursuivront en 2021-2022. Quand aucune donnée quantitative ne sera disponible, le Groupe de travail établira la compréhension qualitative des questions clés. À la lumière de ce travail continu, le Groupe approfondira ses recommandations initiales, puis les finalisera pour les présenter à l'examen du Cercle de leadership autochtone en recherche.

Aperçu des réalisations du Groupe de travail

- Analyse environnementale du paysage actuel du financement de la recherche autochtone
- Analyse des lacunes fondée sur des données
- Recommandations initiales à présenter au Cercle de leadership autochtone en recherche et aux organismes subventionnaires

Groupe de travail interorganismes sur les barrières administratives à la recherche autochtone

À l'origine, les structures et les processus administratifs du système de recherche du Canada n'ont pas été conçus en tenant compte des besoins, des cultures ou des connaissances des peuples autochtones. C'est pourquoi, pour favoriser la recherche autochtone, il est temps d'identifier et d'atténuer les barrières administratives. Créé en février 2019, le Groupe de travail interorganismes sur les barrières administratives à la recherche autochtone est l'un des principaux instruments qui permettra d'y parvenir.

Ce groupe de travail vise à permettre aux communautés, aux universitaires et aux organismes autochtones de mener des travaux de recherche, de diffuser des connaissances et d'administrer eux-mêmes les fonds fédéraux pour la recherche. Jusqu'à présent, ses efforts se sont concentrés sur trois éléments spécifiques : l'admissibilité des peuples autochtones à demander des fonds pour la recherche, la capacité des organismes autochtones à administrer les fonds de recherche et l'accès aux fonds de soutien à la recherche.

Aperçu des réalisations du Groupe de travail

- Développement d'outils et de modèles pour rendre les processus de demande plus efficaces
- Identification de mécanismes de soutien financier ou opérationnel indirect

L'année dernière, le Groupe de travail a pris des mesures pour atteindre ces objectifs en commençant par concevoir des outils et des modèles destinés à rendre les processus de demande plus efficaces. Il a notamment révisé le questionnaire sur l'évaluation des risques liés à la gestion financière et mis à jour les modèles d'orientation en matière d'éthique. Il s'entretiendra aussi avec divers groupes pour identifier des mécanismes qui fournissent des fonds de soutien à la recherche ou un soutien opérationnel à des projets de recherche autochtones nécessitant le financement des organismes subventionnaires.

En 2021-2022, le Groupe de travail interorganismes sur les barrières administratives à la recherche autochtone cherchera à accomplir de nouveaux progrès dans ses trois domaines d'intervention et à travailler plus étroitement avec les organismes autochtones en s'engageant davantage et en faisant l'essai pilote d'outils et de ressources. Cette activité de sensibilisation inclura autant les organismes actuellement admissibles à administrer les fonds de recherche fédéraux que ceux qui ne le sont pas, dans le but d'obtenir une vue d'ensemble des défis à relever. Les organismes autochtones, tout comme les particuliers, seront aussi consultés afin de déterminer les mécanismes de soutien appropriés pour gérer les coûts de gestion de la recherche.

Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone

Pour établir des relations fructueuses, appuyer les priorités autochtones et défendre le leadership autochtone en recherche, il est essentiel de s'engager auprès des peuples autochtones, de les écouter et de les suivre. Créé en 2020 et riche de l'apport de ses 18 membres externes, le Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone représente un mécanisme important à cet égard.

Le Groupe de référence a été formé par le biais d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert et transparent qui a été dirigé par des Autochtones. Compte tenu des complications entraînées par la pandémie de COVID-19, les organismes fédéraux de financement de la recherche ont veillé à ce que le processus de présentation des demandes soit souple, adaptable et accessible à toutes les personnes intéressées, quel que soit leur accès à la technologie et aux services à large bande.

Le Groupe de référence, qui vise à examiner les processus d'évaluation du mérite de la recherche et à y proposer des changements pour mieux les adapter à la culture des peuples autochtones, s'est réuni virtuellement pour la première fois en décembre 2020. Avant la fin de l'exercice, il avait convenu d'un mandat qui mettrait fortement l'accent sur la prise de décision par consensus. À l'avenir, le Groupe de référence compte se réunir fréquemment. Il élaborera des politiques, des cadres et des lignes directrices pour l'évaluation appropriée des demandes présentées par des candidates et candidats autochtones, il proposera des stratégies pour augmenter le nombre d'examinatrices et examinateurs capables d'évaluer les propositions de recherche dans le respect de l'éthique et de la culture et il cherchera des moyens d'intégrer les aînées et aînés dans ses travaux.

Puisque l'évaluation du mérite engendre des répercussions sur d'autres parties du processus de recherche, le Groupe de référence s'attend à ce que ses recommandations aient une grande portée. Il prévoit travailler en étroite collaboration avec les groupes de travail pour partager l'information et les perspectives autochtones, ce qui contribuera à intégrer les efforts visés par l'ensemble de l'initiative *Renforcement des capacités en recherche autochtone* ainsi qu'à faire réellement progresser la réconciliation dans le domaine de la recherche. Le Groupe de référence rendra compte au Cercle de leadership autochtone en recherche quand celui-ci aura officiellement été établi en 2021-2022.

Aperçu des réalisations du Groupe de référence

- Formation d'un comité de sélection autochtone pour choisir les membres du Groupe de référence
- Appel à manifestation d'intérêt et processus de sélection réussi
- Réunions initiales et accord concernant le mandat du Groupe de référence

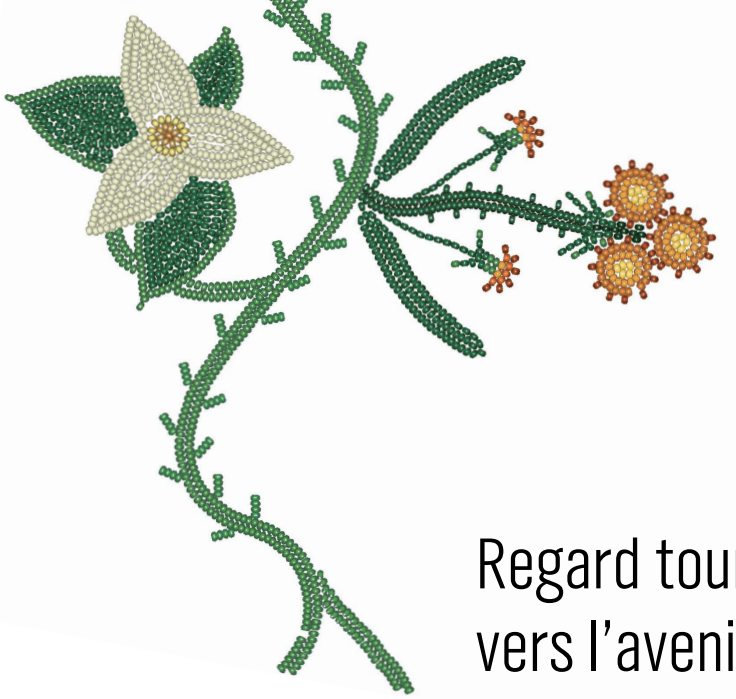

Regard tourné vers l'avenir

Au fur et à mesure que l'initiative *Renforcement des capacités en recherche autochtone* continuera de progresser, il sera important de mesurer les progrès accomplis pour réaliser les orientations du plan stratégique. Le Cercle de leadership autochtone en recherche jouera un rôle clé à cet égard, en examinant et en guidant la mise en œuvre de l'initiative et en déterminant comment en mesurer les progrès. Puisque le plan stratégique est un document évolutif, sa mise en œuvre doit être flexible. Dans cet esprit, le plan sera élaboré en partenariat et articulera une vision et un calendrier de mise en œuvre.

À court terme, les groupes de travail et le groupe de référence intégreront dans leur champ d'action la conduite éthique dans les activités de recherche ainsi que la gouvernance des données autochtones. Les organismes fédéraux de financement de la recherche prendront des mesures pour favoriser l'embauche de personnes des communautés autochtones et offriront une formation pour favoriser la sensibilisation et la compréhension interculturelles. Ils accorderont également une attention accrue à l'élaboration de ressources pour soutenir la mise en œuvre du plan stratégique, le leadership autochtone dans les activités de recherche et le renforcement des capacités autochtones. Enfin, les activités d'engagement en personne reprendront dans les mois à venir, au fur et à mesure que les restrictions liées à la pandémie seront levées et que les communautés commenceront à rouvrir leurs portes.

Renforcement des capacités en recherche autochtone : structure de gouvernance

Renforcement des capacités en recherche autochtone